

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

Correspondances des Paquebots - Poste

Colis postaux

Juin 1938

En ce qui concerne l'expédition des colis postaux-avion, prière de s'adresser aux offices de poste.

PAYS	Date des Départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce *). Turquie	Jun 1, 2, 4 ¹⁾ , 8, 9, 10 ¹⁾ , 13 ¹⁾ , 15, 16, 18 ¹⁾ , 22, 23, 24 ¹⁾ , 27 ¹⁾ , 29, 30. Juillet 2 ¹⁾ , 6, 7, 8 ¹⁾ , 11 ¹⁾ , 13, 14, 16 ¹⁾ , 20, 21, 22 ¹⁾ , 25 ¹⁾ , 27, 28, 30 ¹⁾ . de Chiasso. ¹⁾ excepté la Turquie.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Salonique = 4-5 jours Volo = 4-7 jours Le Pirée = 5 jours Istanbul = 6 jours
	*) Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	départ de Lausanne 6.37, tous les jours	veille: 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45
Colis flèches							
Aden, Inde britannique, Birmanie, Iraq et Iran	chaque jeudi de Genève	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	Aden = 10 jours Bombay = 14 jours Rangoon = 23 jours Zahédane (Duzdap) = 19 jours Bouchir = 20 jours Basrah = 21 jours Baghdad = 22 jours Khosrovi = 23 jours
Iraq et Iran seulement (voie transdésertique)	Jun 2, 6, 10, 13, 15, 16, 20, 24, 27, 30. Juillet 4, 8. de Chiasso.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille 18.45	veille 18.45	Baghdad = 6-8 jours Khosrovi = 8-10 jours
Iraq seulement Colis flèches	Départ de Lausanne: lundi, mercredi et samedi 6.37	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Baghdad = 6 jours Basrah = 7 jours
Hongkong. Chine et Japon	Jun 2 ²⁾ , 9 ¹⁾ , 15 ²⁾ , 17 ²⁾ , 23 ¹⁾ . Juillet 2, 7.	¹⁾ veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	Hongkong = 30-32 jours Shanghai = 33-37 jours Kobé = 36-41 jours Yokohama = 41-46 jours
	¹⁾ de Genève ²⁾ de Chiasso ³⁾ excepté le Japon ⁴⁾ seulement le Japon ⁵⁾ excepté la Chine	²⁾ veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	
Siam	Jun 9 ¹⁾ , 23 ¹⁾ . Juillet 7 ¹⁾ . ¹⁾ de Genève ²⁾ de Chiasso	¹⁾ veille: 18.45 ²⁾ veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 16.00	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Penang = 23 à 25 jours, de Penang à Bangkok par chemin de fer en 2 jours
Ceylan. Etablissement du Déroit, Indes orientales néerlandaises	Jun 2 [*] , 9 [*] , 15 ^{**4)} , 15 ^{*3)} , 17 ^{*3)} , 23 ^{*1)} , 30 [*] . Juillet 2 ^{*3)} , 6 ^{**} . *) de Chiasso **) de Genève ¹⁾ excepté Ceylan. ²⁾ seulement Ceylan. ³⁾ excepté Indes néerlandaises. ⁴⁾ seulement Indes néerlandaises.	*) veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Colombo = 16-19 jours Singapore = 21-25 jours Belawan Deli = 20-23 jours Batavia = 23-26 jours
		**) veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	
Chypre, Palestine, Syrie	Jun 2 ²⁾ , 4 ²⁾ , 6, 9 ²⁾ , 10 ²⁾ , 11 ²⁾ , 13, 15 ²⁾ , 16 ²⁾ , 17 ²⁾ , 18 ²⁾ , 20, 24 ²⁾ , 25 ²⁾ , 27, 30 ²⁾ . Juillet 2 ²⁾ , 4, 6 ²⁾ , 8 ²⁾ . de Chiasso ¹⁾ seulem. Palestine ²⁾ excepté Chypre ³⁾ seulem. Palestine	veille: 18.00	veille. 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Larnaca = 6 jours Haifa = 6-7 jours Jaffa = 6-7 jours Beyrouth = 6-8 jours Damas = 6-7 jours Alep = 7-8 jours Jerusalem = 6-7 jours
	Colis flèches pour la Syrie	départ de Lausanne 6.37, tous les jours	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 16.00	veille: 18.45	
Egypte	Jun 2, 4, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 24, 25, 30. Juillet 2, 6, 8. de Chiasso	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Alexandrie = 4-5 jours
Etats-Unis d'Amérique	Jun 1, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20, 21, 23, 28, 30. Juillet 4, 6, 11. de Bâle 17	veille: 17.00	veille: 15.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	New-York = 7-9 jours
Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay	Jun 2 ³⁾ , 7 ³⁾ , 3 ³⁾ , 5 ³⁾ , 6 ²⁾ , 6 ¹⁾ , 4 ⁴⁾ , 9 ³⁾ , 15 ¹⁾ , 16 ³⁾ , 18 ²⁾ , 4 ⁴⁾ , 23 ³⁾ , 25 ³⁾ , 25 ³⁾ , 25 ¹⁾ , 5 ⁵⁾ , 30 ³⁾ , 7 ¹⁾ . Juillet 4 ¹⁾ , 7 ³⁾ . ¹⁾ de Chiasso. ²⁾ de Genève. ³⁾ de Porrentruy. ⁴⁾ excepté Pernambuco et Bahia. ⁵⁾ seulement Pernambuco et Bahia. ⁶⁾ seulement Pernambuco. ⁷⁾ excepté Bahia.	¹⁾ veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Pernambuco = 11-15 jours Bahia = 12-16 jours Rio de Janeiro = 14-18 jours Buenos-Aires = 17-22 jours
		²⁾ veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	
Australie	Jun 2 ¹⁾ , 9 ¹⁾ , 16 ¹⁾ , 24 ²⁾ , 30 ¹⁾ . Juillet 7 ¹⁾ . ¹⁾ de Genève ²⁾ de Chiasso	¹⁾ veille: 18.00 ²⁾ veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Fremantle = 26-28 jours Adelaide = 30-32 jours Melbourne = 32-34 jours Sydney = 35-37 jours Brisbane = 39 jours

Lorsque le départ a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard, le samedi, jusqu'à 17 heures.

ARBRES DE BARILLETS FINIS
QUALITÉ EXTRA SOIGNÉE
ET BON COURANT

TIGES GARNIES
TIGES SEULES

TÉLÉPHONE
No 94.132

SPÉCIALITÉ DE
GRANDES MOYENNES
PIVOTÉES ET LANTERNÉES

PIGNONS PIVOTÉS
DE TOUS GENRES

CHAUSSÉES,
MINUTERIES
CANONS, ETC.,

AXES DE
BALANCIERS

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
CÉLESTIN KONRAD
MOUTIER (SUISSE)

RHODIUM le revêtement inoxydable
de couleur **VIVANTE**

RHODIAGE
ARGENTAGE
NICKELAGE

MEYLAN TÉL. 23 460
LA CHAUX-DE-FONDS PARC 148

CALOTTES ET MOUVEMENTS
ancre, 15 rubis, 3³/₄ à 10¹/₂ lig., qualité garantie
sont livrés avantageusement
BELLA, GENÈVE-CHÈNE-BOURG

PIERRES FINES
Vérifiages - Amincissages
Lapidages
(Flachschleiferei)
A. GIRARD-ROTH
Erlach (lac de Bienne)
Téléphone 46
Toutes les spécialités.

Double arrêts

Fabrique d'horlogerie compliquée
Walter MEYLAN
4, r. Jacob Brandt CHAUX-DE-FONDS Téléphone 21713
Répétitions. — Chronographes. — Quantièmes
Spécialité :
Chronographe - compteur 13 et 18" bracelets
RHABILLAGÉ

Filières saphir, métal dur et diamant. Filières à façon.
Canons en saphir et métal dur. Outils en métal dur.
Meules saphir et meules noires.
Outils en diamant.
Pierres boussoles rondes et coniques.
Pierres agathes. Sertissage.
Tous genres de pierres d'après modèle.
ANTOINE VOGEL, Pieterlen

Employé supérieur
correspondant-voyageur, actif, énergique, capable, longue
expérience branche, possédant principales langues,
cherche place.
Offres sous chiffre **Mc 21074 U** à **Publicitas**
Chaux-de-Fonds.

Cherchons
termineurs
pour mouvements 19 lignes, AS 895, 8 jours, réveil et
22 lignes, Girard, 8 jours, réveil.
Offres avec prix sous chiffre **P 2357 N** à **Publicitas**
Neuchâtel.

HORLOGER-RHABILLEUR
Jeune horloger complet, capable, de toute
confiance, disposé à passer un certain temps en
Angleterre, serait engagé par Maison sérieuse.
Adresser offres avec références, âge et pré-
tentions, sous chiffre **P 10589 N** à **Publicitas**
Chaux-de-Fonds.

On demande à acheter une ou plusieurs
machines pour percer les pignons de fuseaux
On cherche également à louer ou évent. à acheter
une **machine à pointer.**
Offres sous chiffre **P 2367 N** à **Publicitas** Neuchâtel.

FABRICANTS
ayant des stocks de mouvements et montres (genres
pour Angleterre) peuvent faire offres en indiquant
quantités et prix.
Paiement au grand comptant.
Offres sous chiffre **P 2413 N** à **Publicitas** Neuchâtel.

Taillages de pignons
de finissage
sont à sortir par séries importantes et régulières.
Les offres avec indication des quantités hebdoma-
daires et dernier prix sont à adresser sous chiffre
J 10423 Gr à **Publicitas** Bienne.

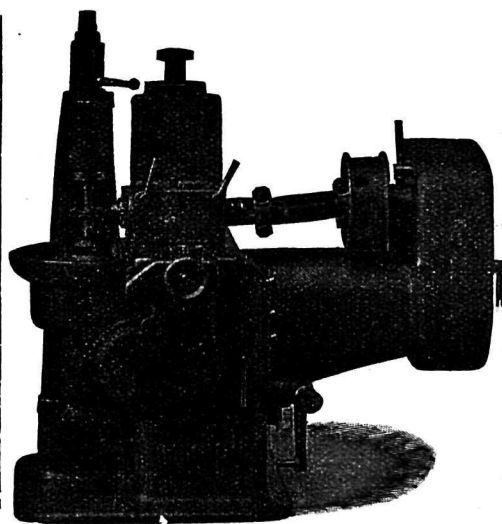
OFFICE DE BREVETS D'INVENTION
INGÉNIEUR-CONSEIL - PATENTANWALT
W. KOELLIKER, BIENNE (SUISSE)
Rue Centrale 93 - Téléphone 31.22 - Fondé en 1914
Obtention de brevets d'invention. - Dépôts de marques, dessins et modèles,
en tous pays, principalement pour l'industrie horlogère et la mécanique

MIKRON S. A.

Fabrique de Machines
BIENNE
Téléphone 48.18

MACHINES MODERNES
pour la fabrication
de l'ébauche

Tours et fraiseuses
d'outilleurs



SOCIÉTÉ ANONYME DES MONTRES „EROS”
EROS WATCH CO. LTD.
PORRENTROY (SUISSE)
Demandez offres et catalogues.

CARTONNAGE
Fantaisie

uni, papier, cuir, velours,
etc.

incrustation, gaufrage,
relief, etc.

CREATION
de nouveautés
Demandez-nous
des propositions

CAFAG
FABRIQUE DE
CARTONNAGES S.A.
Fribourg
Ateliers annexés.
Imprimerie, Lithographie, Gaufrage
Cartonnages ordinaires
et de luxe.

On cherche **commerçant**
sérieux et capable, occupé
dans la branche horlogère,
connaissance des langues et
correspondances française,
allemande et anglaise. Ap-
port financier (évent. partici-
pation active). Existence sûre
pour personne de toute con-
fiance. — Offres s. **O F 1141 S**
à **Orell Füssli-Annonces, Soleure.**

Pignons acier
cylindriques
triangulaires
demi-lunes
Pierre-Henri LAMBERT
GORGIER (Neuchâtel) T él. 67.16

Tournages
de pierres en tous genres
Travail précis et soigné.
Prix les plus bas.
Précision garantie 100%
sans supplément de prix.
Production maximale jour-
nalière : 1 million.
Aimé Michot-Jaccard
Les Pierrettes, **St-Aubin**
Tél. 67.256
Livraisons au jour le jour

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS : Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale . . . » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces : Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187

Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES :
suisSES 15 centimes, offres et demandes
de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Avis aux Exportateurs

Service des visas.

Les Bureaux de la Chambre suisse de l'Horlogerie seront fermés **lundi de Pentecôte 6 juin 1938**.

Les exportateurs sont donc priés de faire en sorte que leurs demandes de visa parviennent à la Chambre, **samedi matin 4 juin 1938** au plus tard, afin que les envois ne subissent point de retard.

Chambre suisse de l'Horlogerie.

Les pourvoyeurs de l'U. R. S. S.

Les nouvelles parues sous ce titre dans le No. 20 de notre journal nous ont attiré la réponse suivante, datée du 27 mai 1938, de l'Association suisse des fabricants de machines à Zurich (traduction):

Association suisse des Fabricants de machines
Zurich, le 27 mai 1938.

« La Fédération Horlogère Suisse »
La Chaux-de-Fonds

Dans le No. 20 de votre journal du 18 mai 1938 a paru un article intitulé: « Les pourvoyeurs de l'U. R. S. S. » qui ne peut rester sans réponse, car il contient des indications erronées.

Il est dit dans l'article que dans des fabriques d'horlogerie en Russie, on travaillerait sur des machines automatiques des maisons Petermann, Usines Tornos, des machines Hauser, Safag, SYP, (sic.), Schäublin, et la question est présentée de manière à faire accroire qu'il s'agit de machines spécifiquement horlogères. Il y est encore annoncé que des démarches doivent être faites auprès des autorités pour empêcher l'exportation de ces machines.

Une revue professionnelle comme la vôtre devrait, toutefois, savoir que les machines ci-dessus mentionnées sont des machines universelles, utilisées sur une bien plus grande échelle dans la petite mécanique, dans l'industrie des compteurs électriques, à eau et à gaz, dans la production de munition que dans l'industrie horlogère. Il existe des douzaines de maisons à l'étranger qui fabriquent ces machines et l'industrie horlogère étrangère n'est nullement dépendante de la Suisse pour l'achat de telles machines. Sur les mille et mille machines à décoller qui sont produites annuellement dans le monde entier, le 5 % à peine est absorbé par les fabriques d'horlogerie. Cette machine n'est pas du tout d'origine suisse, mais fut construite il y a quelque 50 ans en Amérique et, de là, introduite en Europe.

Aucune des machines citées dans cet article ne figure sur la liste No. 6 de novembre 1935 des machines soumises au droit d'exportation, ce que vous ne devez certainement pas ignorer non plus.

Avec considération.

(Signature).

Cette réponse n'est pas de nature à tranquilliser l'opinion, dans la région horlogère. Elle donne en effet clairement à comprendre que l'industrie des machines entend continuer à livrer ses produits sans aucune entrave en tous pays et à tous clients. Elle cherche à égarer le débat en plaçant la question uniquement sur le terrain des machines à décoller et en ignorant délibérément toutes les autres machines fournies par la Suisse à l'industrie horlogère soviétique naissante.

Après avoir relu soigneusement notre information du 18 mai, nous pouvons affirmer qu'elle ne

contient pas d'indications erronées comme le prétend notre correspondant. Ce dernier serait du reste bien embarrassé de dire en quoi nos renseignements, émanant d'une personne qui a travaillé dans les fabriques soviétiques, étaient erronés. Sa lettre n'en fournit en tout cas pas la preuve, puisque l'association des fabricants de machines ne conteste nos renseignements sur aucun point. Pour nous, cette lettre constitue plutôt un aveu et un essai de justification. Elle ferait supposer que les machines destinées à l'industrie horlogère soviétique étaient déclarées comme étant destinées à des fabriques de compteurs électriques, à eau et à gaz, ou à des fabriques de petite mécanique, ou encore à des fabriques de munition. Il y a là une indication précieuse à retenir et cela engagera peut-être les autorités chargées du contrôle des machines à la sortie, à voir de plus près les déclarations faites par les exportateurs et, notamment, à vérifier si la destination réelle des machines correspond aux indications données par le fabricant.

Quant à la liste No. 6, citée par notre correspondant, si elle ne mentionne pas toutes les machines qui devraient être frappées d'un droit de sortie, c'est bien à l'Association des fabricants de machines qu'on le doit, et à l'opposition acharnée qu'elle fit aux demandes présentées à ce sujet par les organisations horlogères.

Société suisse de Chronométrie

La XIV^e Assemblée générale de la Société suisse de chronométrie aura lieu les 11 et 12 juin 1938, à La Chaux-de-Fonds.

Un Comité de réception est à l'œuvre depuis plusieurs semaines; il n'a rien négligé pour donner à cette réunion le cachet qu'il convient et pour assurer aux participants un séjour aussi instructif qu'agréable.

Voici, dans les grandes lignes, le programme de cette assemblée qui groupera les savants, techniciens et industriels du monde horloger:

Le matin déjà, les membres du comité directeur tiendront une séance purement administrative et prendront connaissance des rapports qui seront présentés à l'Assemblée générale.

L'après-midi du samedi sera consacrée à l'audition de quatre conférences qui se donneront au Cercle de l'Union. La personnalité des conférenciers et les sujets traités ne manqueront pas d'intéresser les auditeurs; qu'on en juge:

Le professeur P. Chevenard, directeur de la Société de Commeny-Fourchambault & Decazeville présentera ses nouveaux alliages pour spiraux, le métal-invar et le durinval.

M. R. Gadeau, chef du service de recherches de la Compagnie d'Alais, Froges et Camargue à St-Jean de Maurienne, parlera du glucinium et de ses alliages intéressant l'horlogerie.

M. R. Straumann, ingénieur et directeur de la Fabrique Thommen S. A. à Waldenbourg, cherchera à préciser l'état actuel de la question des alliages au béryllium et montrera les applications qu'on peut en faire en horlogerie.

Enfin, M. A. Chapuis, professeur à Neuchâtel, exposera les raisons de l'échec d'une émigration horlogère au 18^e siècle.

Les 3 premières conférences seront introduites par le Président M. H. Mügeli de Neuchâtel, qui développera ce sujet « La métallurgie en chronométrie ».

Après cette première séance particulièrement riche en conférences d'une haute portée technique et scientifique, les congressistes se rendront au Pavillon des Sonneurs, dans les côtes du Doubs, où une réception leur sera offerte par leurs amis des Montagnes neuchâte-

loises. En fin de journée, un dîner officiel réunira les invités et les membres de cette grande société au Cercle de l'Union, où une soirée récréative terminera la première partie de ce congrès.

Le dimanche matin, sera consacré aux questions administratives et à la présentation de communications techniques et scientifiques.

On entendra successivement:

M. Paul Ditisheim, de Paris: « Influence exercée par des émanations sur la marche d'une horloge astronomique ».

M. Ed. Guyot, de Neuchâtel: « Influence des variations barométriques sur la marche des chronomètres de marine ».

M. Paul Berner, de La Chaux-de-Fonds: « Examen comparatif des effets produits par divers lubrifiants sur des ressorts-moteurs de faibles dimensions ».

M. Ed. Dégallier, de Lausanne: « Preuves expérimentales de la corrélation inverse qu'il y a entre les indices de qualité des montres et les écarts moyens de leurs marches » et « Application de la théorie des oscillations à la stabilité de route d'un nouvel engin de navigation ».

M. Robert Berthoud, de St-Imier: « La valeur des brevets suisses ».

Ce rapide aperçu montre suffisamment l'ampleur que prendront ces assises et le gros intérêt scientifique que présenteront les conférences et les discussions qui en suivront. Nul doute que nombreux seront les horlogers qui tiendront à y assister et témoigner ainsi, aux organisateurs et à nos amis de la grande cité des Montagnes neuchâtelaises, leurs sentiments de reconnaissance et de sympathie.

Toutes les personnes qui s'intéresseraient à l'activité de la Société suisse de chronométrie peuvent s'en faire recevoir en s'adressant au Président, M. H. Mügeli.

Le Code pénal suisse et les délits en cas de conflits de travail

Il nous a paru intéressant, écrit le « Journal des Associations patronales suisses », au moment où se déroule la campagne au sujet de la votation du Code pénal suisse, d'examiner la réglementation adoptée par ce code en ce qui concerne les délits susceptibles de se produire en cas de conflits de travail.

Nous faisons abstraction des infractions qui, commises parfois à l'occasion de grèves, ne concernent cependant pas directement la liberté du travail. Ces infractions peuvent être entre autres des lésions corporelles (article 122 et suivants), des voies de fait (article 126), la participation à une rixe (article 133), le brigandage (article 139), des dommages à la propriété (article 145), la diffamation (article 173), la calomnie (article 174), les injures (article 177), etc.

En revanche, nous voudrions citer in extenso les articles du code qui sont appelés à réprimer les délits qui se rencontrent le plus fréquemment en cas de grève. Ce sont les articles concernant les menaces et surtout la contrainte et la violation de domicile.

Voici ces articles:

Art. 180. **Menaces.** — Celui qui, par une menace grave, aura alarmé ou effrayé une personne sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Art. 181. **Contrainte.** — Celui qui, en usant de violence envers une personne ou en la menaçant d'un dommage sérieux, ou en l'entravant de quelque autre manière dans sa liberté d'action, l'aura obligée à faire, à ne pas faire ou à laisser faire un acte sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Art. 186. **Violation de domicile.** — Celui qui, d'une manière illicite et contre la volonté de l'ayant-droit, aura pénétré dans une maison, dans une habitation, dans un local fermé faisant partie d'une maison, dans un espace, cour ou jardin clos et attenant à une maison, ou dans un chantier, ou y sera demeuré au

mépris de l'injonction de sortir à lui adressée par un ayant-droit sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Telles sont les dispositions du Code pénal suisse au sujet de ces délits. Signalons qu'au Conseil des Etats la proposition avait été faite de prévoir un article spécial réprimant les atteintes à la liberté du travail. Cet article était conçu en ces termes:

« Entrave à la liberté du travail. Celui qui, par menace ou par tout autre procédé d'intimidation, aura entravé ou cherché à entraver la liberté du travail, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Dans les cas de peu de gravité, la poursuite n'aura lieu que sur plainte. »

Le Conseil des Etats avait adopté cette proposition. Malheureusement, le Conseil national l'a supprimée et elle n'a pas trouvé grâce au vote définitif. Il en résulte que, contrairement à certains codes cantonaux, le Code pénal fédéral ne contient pas de dispositions spéciales réprimant l'entrave à la liberté du travail.

La situation de l'industrie

L'enquête faite sur la situation de l'industrie pendant le 1^{er} trimestre de 1938 a englobé 2735 entreprises qui occupaient en tout 266,000 ouvriers. L'état de l'activité en cours de trimestre a été envisagé comme bon par 12 % des entreprises englobées dans l'enquête (25,5 % le trimestre précédent), comme satisfaisant par 47,6 % et comme mauvais par 39,5 % (29,8 %). Dans l'ensemble, l'état de l'activité au cours du 1^{er} trimestre a donc été au-dessous de celui du trimestre précédent. Le recul se remarque notamment dans la plupart des branches du textile, mais on le constate aussi dans l'horlogerie, dont l'état est cependant resté relativement favorable. L'état d'activité est fort mauvais dans l'industrie de la laine, celle du coton et celle de la soie et de la soie artificielle. Les entreprises ayant une activité satisfaisante ou bonne se rencontrent surtout dans les arts graphiques, l'industrie chimique, l'horlogerie et la métallurgie. Dans 100 entreprises, des relèvements de salaires ont été introduits.

Les perspectives d'activité prochaine ont été estimées bonnes ou tout au moins satisfaisantes par 29,4 % des entreprises comprises dans l'enquête, mauvaises par 24,4 % et incertaines par 46,2 %. Les prévisions restent défavorables dans l'industrie de la laine et dans celle du coton, et dans l'industrie de la soie et de la soie artificielle. Dans l'industrie horlogère, les prévisions seront moins favorables. En revanche, elles se sont améliorées dans l'industrie du bâtiment, dans l'industrie des pierres et des terres et dans celle du bois. Elles ont également augmenté dans l'industrie de l'habillement.

Commerce extérieur

Suisse

En avril, les importations se chiffrent par 124,2 millions de francs, et les exportations par 106,7 millions de francs. D'après les résultats absolus, cela représente, comparativement au mois d'avril 1937, une diminution d'importations de 48,7 millions de francs et, par rapport au mois de mars 1938, un recul de 17,6 millions de francs. Comparativement au mois de mars 1938, les exportations ont fléchi de 4,4 millions de francs, tandis que par rapport à avril 1937, elles se sont accrues de 1,3 millions de francs.

Mouvement de la balance commerciale

Moyenne mensuelle:	Importations		Exportations		Déficit
	(en millions de francs)	dont T. P. R.	(en millions de francs)	dont T. P. R.	
1928	226,6	—	176,3	—	50,3
1935	106,9	5,2	66,2	6,7	40,7
1936	105,5	5,3	73,5	6,7	32,0
1937	150,6	6,9	107,2	8,8	43,4
Avril 1937	172,9	8,2	105,4	10,2	67,5
Mars 1938	141,8	6,5	111,1	8,6	30,7
Avril 1938	124,2	6,4	106,7	8,5	17,5
Janv.-avril 1937	627,9	27,6	369,5	33,3	258,4
Janv.-avril 1938	524,1	27,6	413,0	34,5	111,1

Pour apprécier ces chiffres, il faut tenir compte du fait que le mois d'avril 1938 comprend trois jours ouvrables de moins que le mois précédent et deux de moins qu'avril 1937.

La régression actuelle des importations, due à différentes raisons, ainsi que la légère augmentation des exportations comparativement au mois d'avril 1937, ont provoqué la diminution du solde passif.

Par rapport à avril 1937, les marchés étrangers ont absorbé une plus grande quantité de marchandises suisses. D'après la valeur, le résultat de ce mois-

ci est le plus important en avril depuis 1932. Calculées par jour ouvrable, les ventes se sont élevées à 4,4 millions de francs contre 4,0 millions pendant la même période de 1937 (mars 1938: 4,1 millions). Pour estimer le résultat des exportations, il faut relever que le trafic de Pâques 1938 a eu lieu principalement en avril, tandis qu'en 1937, les articles de Pâques ont déjà été expédiés en mars, de sorte que le chiffre des exportations de ce mois-ci est surévalué en conséquence comparativement à mars 1938 et à avril 1937.

Nos principaux fournisseurs

Pays	1938		Modification en avril 1938 par rapport à avril 1937 (en millions de francs)	1938		Modification en avril 1938 par rapport à avril 1937
	Mars	Avril		Mars	Avril	
Allemagne*)	31,0	28,3	-7,4	17,6	16,2	-0,2
France	18,8	17,5	-4,2	11,4	10,4	-2,2
Italie	9,5	8,1	-0,7	7,0	7,9	+0,1
Gde-Bretagne	7,7	7,7	-3,0	12,9	12,2	+0,6
Etats-Unis	12,8	10,0	-1,7	5,7	5,6	-3,2
Belgique	5,7	5,0	-1,9	3,7	3,6	-0,4
Pays-Bas	3,9	3,8	-1,8	5,3	4,2	+0,1
Espagne	0,3	0,4	-0,8	0,5	0,5	+0,2
Autriche	4,1	2,8	-1,5	3,1	2,4	-0,8
Roumanie	1,4	0,8	-2,6	1,6	0,9	+0,1
Tchécoslovaquie	6,8	6,1	-0,2	3,6	3,2	-1,8
Russie (y compris l'Ukraine)	2,9	0,5	—	0,3	0,7	-0,1

*) Le trafic avec l'Autriche est indiqué à part et n'est pas repris dans ces chiffres.

D'après le résultat quantitatif absolu, nos importations sont inférieures de 19,394 wagons de 10 tonnes (-26,8 %) à celles du mois d'avril 1937. En valeur, la diminution est de 28,2 %. Les importations, dont l'accroissement notable en 1937 est dû entre autres aux achats effectués pour constituer des stocks, ont donc reculé de plus d'un quart ce mois-ci.

Tous nos principaux fournisseurs, mais surtout la Roumanie, participent au recul d'importations constaté par rapport au mois d'avril 1937. Le déchet concerne notamment le froment (-1,8 millions de fr.) L'aggravation de la situation économique aux Etats-Unis s'est principalement fait sentir par un fléchissement des exportations à destination de ce pays. Au sujet des moins-values d'exportations, la France occupe le deuxième rang dans le tableau ci-dessus, par rapport au mois d'avril 1937.

Trafic des paiements avec l'étranger

(Des Informations économiques, OSEC, Lausanne)

Danemark

Nouveaux cours de change de la centrale des devises

La centrale des devises a modifié les cours de change pour le décompte des permis d'importation avec effet à partir du 14 mai. Le nouveau cours du franc suisse est de 103,20 Kr. alors qu'il était de 104.— auparavant.

Turquie

Foire d'Izmir 1938

A teneur d'un décret du Ministère turc de l'Economie, il a été mis à la disposition de la Foire internationale de 1938 (20 août au 20 septembre 1938) une somme de Ltq. 100,000 en devises libres pour être affectée au paiement de la contre-valeur des marchandises introduites en Turquie après avoir été exposées par des maisons étrangères participant à la Foire, soit directement soit en se faisant représenter par une maison indigène autorisée à agir en leur nom. Le dit montant sera réparti parmi les exposants d'après leur degré de participation, la nature et la provenance des marchandises exposées, jusqu'à la concurrence d'un maximum de Ltq. 2,000 par exposant.

Uruguay

Pas de compensations privées

On nous communique de Montevideo que les autorités uruguayennes ne permettront dorénavant plus les affaires de compensations privées avec l'étranger. On étudierait actuellement un système de compensations générales susceptibles de faciliter les exportations de produits uruguayens, qui ne pouvaient jusqu'à présent pas toujours faire face à la concurrence étrangère à cause de leurs prix relativement élevés.

Chronique des Associations patronales

Chambre suisse de l'Horlogerie

M. William Sémon, au Brassus, délégué patronal de l'Etat de Vaud à la Chambre suisse de l'Horlogerie, ayant démissionné pour cause de transfert de domicile, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a désigné M. Jacques-Louis Audemars, fabricant d'horlogerie au Brassus, comme délégué pour la période en cours.

COTES

31 Mai 1938

Cote des métaux

Métaux précieux
Argent fin (plaquettes) 999/1000 } Frs. 79.— le ko
» » (grenaille) }
Soudures (forte et tendre) } 64.80 »
Argent fin laminé } 83.— »
Argent manufacturé (800/1000) } 105.— »
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.

Platine manufacturé, dès le 3 mai 1938, fr. 5.90 le gr.

London 23 mai 27 mai 30 mai
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)

	en Livres sterling		
Antimoine chin.	44-45	43-44	43-44
» spéc.	75-76	75-76	75-76
Cuivre compt.	34 ¹ / ₈ -34 ¹ / ₄	32 ¹ / ₈ -32 ⁵ / ₈	33 ¹ / ₁₆ -33 ³ / ₄
» 3 mois	34 ³ / ₈ -34 ¹ / ₂	32 ¹ / ₈ -32 ¹ / ₈	33 ¹ / ₁₆ -34 ³ / ₄
» best selec.	38-39 ¹ / ₄	36 ¹ / ₄ -37 ¹ / ₂	37 ¹ / ₂ -38 ³ / ₄
» électrol.	38 ¹ / ₂ -39 ¹ / ₄	37-37 ¹ / ₂	37 ³ / ₄ -37 ³ / ₄
Etain compt.	159 ¹ / ₂ -160	157 ⁵ / ₈ -157 ³ / ₄	161 ¹ / ₄ -161 ¹ / ₂
» 3 mois	160 ¹ / ₄ -160 ¹ / ₂	158 ⁵ / ₈ -158 ⁵ / ₈	162-162 ¹ / ₄
» Straits	162 ¹ / ₂	160 ¹ / ₄	164
Plomb compt.	13 ³ / ₁₆ -13 ⁵ / ₈	13 ⁵ / ₁₆ -13 ⁷ / ₁₆	13 ¹ / ₁₆ -13 ¹ / ₁₆
» livr. ult.	13 ³ / ₄ -13 ¹ / ₁₆	13 ¹ / ₂ -13 ⁹ / ₁₆	13 ¹ / ₁₆ -13 ¹ / ₁₆
Zinc compt.	12 ³ / ₈ -12 ¹ / ₁₆	12-12 ³ / ₁₆	12 ³ / ₈ -12 ¹ / ₂
» livr. ult.	12 ⁹ / ₁₆ -12 ⁵ / ₈	12 ¹ / ₄ -13 ⁵ / ₁₆	12 ¹ / ₁₆ -12 ¹ / ₂

London 23 mai 27 mai 30 mai
(Ces prix s'entendent p^r once standard 925/1000 en pence)

Argent 18.3/4 18.7/8 18.7/8
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.

Or 140/4¹/₂ 140/9 140/5¹/₂

Paris
(Ces prix s'entendent en francs français p^r kg. 1000/1000)

Argent 525 525 525
Or 40.191,37 40.219,32 40.219,32
Platine 37.000 37.000 37.000

New-York
Or 35.— 35.— 35.—
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)

Argent 42.75 42.75 42.75

Cours du Diamant-Boart:
Prix de gros en Bourse au comptant

	Par carat
Boart du Congo	fr. 3.10 à 3.15
Boart gris petit moyen	» 3.20 » 3.25
Boart roulé extra	» 3.30 » 3.40
Boart boules choisies	» 3.40 » 3.50
Diamant qualités spéciales	» 3.60 » 3.80
Diamant Brésil	» 5.— » 5.50
Carbone (Diamant noir)	» 17.— » 21.—

Cours communiqués par:

Maison Baszanger
6, rue du Rhône, Genève.

Escompte et change:

Suisse: Taux d'escompte 1 1/2 0/0
» » avance s/nantissement 2 1/2 0/0

	Escompte %	Parité en francs suisses	Demande	Offre
France	2 ¹ / ₂	12.30	12.15	12.25
Gr. Bretagne	2	21.40	21.70	21.75
U. S. A.	1	4.35	4.38	4.39
Canada	—	4.35	4.34	4.35
Belgique	4	73.25	73.90	74.30
Luxembourg	100	18.—	18.—	18.50
Italie	4 ¹ / ₂	20.25	—	23.05
Espagne	5	15.—	—	—
Portugal	4 ¹ / ₂	19.—	19.60	19.80
Hollande	2	237.—	241.90	242.50
Indes néerl.	—	233.—	242.—	243.—
Allemagne	4	105.—	175.70	176.—
Dantzig	4	77.—	—	82.80*
Hongrie	4	80.—	—	85.80*
Tchécoslov.	3	13.40	—	15.34*
Esthonie	4 ¹ / ₂	110.—	118.80	119.40
Lettonie	5-5 ¹ / ₂	80.—	85.75	86.75
Lithuanie	5 ¹ / ₂	70.—	73.35	74.35
Russie	8	—	—	—
Suède	2-2 ¹ / ₂	110.—	112.—	112.30
Norvège	3 ¹ / ₂	107.—	109.—	109.40
Danemark	4	95.—	97.—	97.20
Finlande	4	9.25	9.55	9.70
Pologne	4 ¹ / ₂	77.—	81.75	82.25
Yougoslavie	5	9.10	9.90	10.25
Albanie	6	140.—	—	—
Grèce	6	3.75	—	—
Bulgarie	6	3.80	—	—
Roumanie	4 ¹ / ₂	2.40	1.90	2.06
Turquie	5 ¹ / ₂	290.—	350.—	350.50
Egypte	—	2180.—	2230.—	2231.50
Afrique Sud	3 ¹ / ₂	20.90	348.—	349.—
Australie	4 ¹ / ₄	16.85	17.25	17.50
Argentine	3 ¹ / ₂	131.—	114.—	115.—
Brésil	—	245.—	24.50	26.50
Chili	4 ¹ / ₂	18.—	16.50	17.50
Uruguay	—	220.—	242.—	245.—
Colombie	4	200.—	247.50	250.—
Pérou	6	96.—	102.50	105.—
Equateur	4	180.—	—	—
Bolivie	—	9.—	—	—
Vénézuéla	—	80.—	—	—
Mexique	—	88.—	119.—	121.—
Philippines	—	215.—	216.—	217.—
Indes brit.	3	160.—	161.—	163.—
Chine	—	122.—	112.—	115.—
Japon	3,29	120.—	125.50	127.50
Indo-Chine	—	195.—	124.—	125.—
Siam	—	180.—	200.55	201.55
Malaisie brit.	—	245.—	251.—	252.—

*) Cours du service international des virements postaux.
NB. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.

Chronique des Associations patronales

Association cantonale bernoise des branches annexes de l'horlogerie

Cette Association a tenu son assemblée générale de printemps à l'Hôtel Elite à Bienne, le 25 mai 1938, sous la présidence de M. Bernard Bréguet.

Elle a entendu un rapport de M. le Dr. Clerc, secrétaire général, sur l'exercice administratif 1937 ainsi que sur tous les problèmes qui préoccupent le patronat suisse et plus particulièrement les industries d'exportation.

Un exposé sur l'activité de l'Ubah et sur le régime conventionnel horloger fut présenté par M. Armand Schmid, membre du Comité de Direction de l'Ubah.

A l'exception de M. Hans Hofmann, démissionnaire pour des raisons de santé, le Comité sortant de charge a été réélu et a été complété par la nomination de M. Emile Bleuer, fabricant de ressorts à Bienne.

M. Bernard Bréguet, arrivé à l'expiration de son mandat de président, a été remplacé de M. Armand Schmid, directeur de la Fabrique de boîtes « La Centrale » à Bienne.

Union centrale des Associations patronales suisses.

L'Union centrale des associations patronales suisses a tenu son assemblée des délégués à Zurich le 24 mai. Elle célébrait cette année le trentième anniversaire de sa fondation.

A l'occasion du trentième anniversaire de son activité, le secrétaire général de l'Union centrale, M. O. Steinmann, docteur en droit, a été nommé second vice-président et délégué du comité. Conformément à ses statuts, l'Union centrale a pour but de régler les conditions de travail, d'améliorer les relations entre les employeurs et les travailleurs et de développer la solidarité et l'entente entre patrons en cas de conflits. C'est avec le plus grand dévouement et la plus grande compétence que M. Steinmann s'est toujours voué à cette tâche difficile et cette distinction constitue une reconnaissance de ses mérites.

L'assemblée des délégués a encore décidé une révision des statuts de façon à assurer dans le comité de direction une plus large représentation aux différentes branches professionnelles et aux diverses régions du pays, en particulier à la Suisse romande.

La partie administrative a été suivie d'une conférence de M. A. Nadig, docteur en droit, secrétaire de la direction de la Société suisse d'assurance mobilière à Berne et ancien collaborateur au Ministère public fédéral. M. Nadig a fait un exposé sur l'espionnage industriel et les moyens de le réprimer. Il a signalé les dispositions légales concernant cette répression ainsi que les mesures que les entreprises peuvent prendre dans ce domaine. Il a vivement préconisé une collaboration entre les entreprises, les associations et les autorités.

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

La maison

Fabrique de boîtes or Envers S. A., Le Locle est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Les créanciers des maisons

Méry, A. Kereskedelmi K. F. T., Budapest
Weisz & Co., J. Hugo, Budapest

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre

Istvan Weiss, Budapest.

— On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec:

J. Hebmann & Fils, Hérimoncourt.
B DXATWS UIKGSWZ.

Informations

Service de recherches.

Réf. 5.41) Maison de Colombo (Ceylan) cherche représentation de fabrique d'horlogerie roskopf et ancre, bracelet, bon marché.

Réf. 5.42) Maison de Tchécoslovaquie cherche représentation de fabrique d'horlogerie non encore représentée dans ce pays, articles bon marché, prix moyens, bonne qualité.

Réf. 5.43) Maison-agence de Hambourg, cherche représentation de fabrique d'horlogerie pour l'Argentine.

Adresses et détails sont donnés par Chambre suisse de l'Horlogerie contre remise de fr. 1.20 par adresse pour frais.

Les maisons produisant des pendules électriques marchant sur le réseau de 230 V., 50 cycles, grandeur de la pendule 10 à 16 lig., sont priées de bien vouloir s'annoncer à la Chambre suisse de l'Horlogerie.

Service de compensations privées.

Offre reçue:

Pologne. — Réf. P.2.

Les intéressés sont invités à joindre fr. 1.20 pour adresse et frais.

Douanes

Birmanie (brit.). — Tarif douanier.

Le « Board of Trade Journal » publie le tarif douanier de la Birmanie brit., entré en vigueur le 1^{er} jan-

vier 1938, dont nous détachons ce qui a trait à notre industrie.

61 Pierres précieuses, non serties et importées non taillées et perles, non serties Exemptes
61 (1) Pierres précieuses, non serties, taillées

25 % ad valorem

61 (10) Bijouterie et bijoux 50 % ad valorem

78 Horloges, pendules, montres et leurs parties détachées 50 % ad valorem

79 Instruments de musique tous genres 50 % ad valorem

Equateur. — Majoration douanière.

Le 20 mai est entré en vigueur dans la République de l'Equateur un nouveau tarif douanier, applicable à tous les pays, et pour certains d'entre eux (aussi la Suisse) déjà dès le 31 mars 1938.

D'après des nouvelles provisoires, les droits spécifiques ont été relevés en moyenne de 14 %, les droits des montres, qui payaient jusqu'ici 15 % ad valorem, ont été portés à 25 %.

Registre du Commerce

Raisons sociales:

Enregistrements:

20/5/38. — Hermann Berger-Hänger (de Waldenburg), Procuration indiv. est conférée à Joseph Rumpelberger, de Dornach. Fabrication de vis, décolletages, Oberdorf.

21/5/38. — James Aubert (du Chenit), fabrication de mécanismes pour chronographes et compteurs de sport, Brassus.

Angl. et Polissages

d'acier tous genres, spécialité d'angl. de chronographes.

Livraison rapide. Tél. 61
W. PERUSSET - Vallorbe

Pifons acier

cylindriques
triangulaires
demi-lunes

Pierre-Henri LAMBERT
GORBIER (Neuchâtel) Tél. 67.166

Meubles de bureau et machines à écrire

à vendre en parfait état, cause double emploi: 1 pupitre américain fr. 180, 1 bureau ministre chêne fr. 160, 1 machine à écrire Underwood No. 5 fr. 160, 1 dito mais grand chariot No. 12 fr. 180. On accepterait évent. partie du paiement en montres-bracelets modernes. - Ecrire case postale No. 16085 La Chaux-de-Fonds.



U. S. A.

Commerçant sérieux et capable, vendeur de 1^{re} force, cherche représentations d'importantes fabriques d'horlogerie et de mouvements pour l'Amérique du Nord. - Se rend prochainement en Suisse. Offres sous P2474N à Publicitas Neuchâtel.

ARBRES DE BARILLETS FINIS
QUALITÉ EXTRA SOIGNÉE
ET BON COURANT

TIGES GARNIES
TIGES SEULES

TÉLÉPHONE
NO 84.132

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
CÉLESTIN KONRAD
MOUTIER (SUISSE)

SPÉCIALITÉ DE
GRANDES MOYENNES
PIVOTÉES ET LANTERNÉES

PIGNONS PIVOTÉS
DE TOUS GENRES

CHAUSSÉES,
MINUTERIES
CANONS, ETC.,

AXES DE
BALANCIERS

Spécialité: Balanciers
pour montres Roskopf et compteurs

Spezialität: Unruhen
für Roskopf, Façon Ankeruhren und Zähler

E. & O. HAECHLER
Grenchen (Suisse)
Téléphone 85.164

BUREAU TECHNIQUE POUR L'HORLOGERIE
E. ROULET, BIENNE

2, QUAI DU HAUT - TÉLÉPHONE 64.34

Etudes de calibres. — Transformations. — Modernisation.
Entreprise de calibres complets. — Pointages et plaques rectifiées de haute précision, Origines, etc. — Potences à chasser les pierres.
Outillage à sertir. — Mouvements agrandis pour la réclame
Installations modernes

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

Correspondances des Paquebots - Poste

Service des lettres

Valables du 1^{er} Juin au 2 Juillet 1938

Pour votre correspondance urgente utilisez la poste aérienne.

	PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet	
			La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne	Soleure		
EUROPE	1. Crète (via Athènes) par le train Simplon-Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine 20.30 Dimanche 20.30	le lendem. 0.30	20.—	21.50	20.30	Athènes = 4 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion	
	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours	Semaine 19.30 Dimanche 19.30	17.30	18.—	20.20	20.30	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures	
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiautschou, Mandchourie, Philippines, Canton, Hong-Kong, Manille, Shanghai, Tientsin via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle 19.30	17.30	18.—	21.50	20.30	Hongkong = environ 23 jours Shanghai = environ 19 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours	
	5. Ceylan	Juin 3 ^{***} , 9 ^{****} , 15 ^{****} , 16 [*] , 18 ^{***} , 25 ^{****} , 30 ^{****} Juillet 2 ^{****} , 7 [*]	*) via Genève 20.30) via Chiasso 11.45) via Chiasso 8.40) » 19.30	lendemain 0.30 10.30 7.30 17.30	20.— 11.— 8.— 18.—	21.50 13.20 10.— 20.20	20.30 13.40 10.30 21.50	Colombo = 14 à 16 jours	
	6. Chypre, Palestine	Voir Egypte	—	—	—	—	—	Larnaca = 5 à 7 jours	
	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan	Juin 2, 9, 16, 23, 24, 30. Juillet 7.	via Genève (Mars.) 20.30) via Chiasso 8.40) via Chiasso 12.00) » 19.30	le lendem. 0.30 7.30 10.30 17.30	20.— 8.— 11.— 18.—	21.50 10.— 13.20 20.20	20.30 10.30 13.40 21.50	Aden = 9 jours Bombay = 10-14 jours	
	8. Mésopotamie (Irak), Perse méridionale via Istanbul-Alep-Damas	Chaque mercredi *) Chaque samedi **) Chaque dimanche, mardi et vendredi ***)	*) via Chiasso 8.40) via Chiasso 11.45) via Chiasso 19.30	7.30 10.30 17.30	8.— 11.— 18.—	10.— 13.20 20.20	10.30 13.40 21.50	Bagdad = 6 à 7 jours	
	9. Perse septentrionale via Berlin-Varsovie-Moscou-Bakou	Chaque lundi et vendredi	via Bâle 8.40	7.—	8.—	10.—	10.15	Pehlevi = 9 à 11 jours	
	10. Syrie, République Libanaise, Etats des Alouites via Istanbul-Adana	Chaque dimanche, mardi et vendredi *) Chaque mercredi et samedi *)	*) via Chiasso 8.40) via Chiasso 19.30	7.— 17.30	8.— 18.—	10.— 20.20	10.15 21.50	Alep = 6 jours Beyrouth = 7 jours Damas = 7 jours	
	11. Indes Néerlandaises, Bornéo	Juin 2, 3 ^{***} , 9, 15, 16 ^{****} , 18 ^{****} , 23, 30.	via Chiasso 19.30) via Chiasso 12.00) via Genève 16.55) via Chiasso 8.40) via Genève 20.30	17.30 10.30 18.30 7.— lend. 0.30	18.— 11.— 16.— 8.— 20.—	20.20 13.20 17.30 10.— 21.50	21.50 13.40 16.30 10.30 20.30	Medan = 17-24 jours Batavia = 20-23 jours	
	12. Singapore, Penang, Siam, Cochinchine, Annam, Tonkin	Juin 2 [*] , 3 ^{****} , 9 ^{****} , 15 ^{****} , 16 ^{****} , 16 [*] , 18 ^{****} , 23 [*] , 30 ^{****} Juillet 2 ^{****}	*) via Genève 20.30) via Chiasso 12.00) » 19.30) » 8.40	lendemain 0.30 10.30 17.30 7.30	20.— 11.— 18.— 8.—	21.50 13.20 20.20 10.—	20.30 13.40 21.50 10.30	Singapore = 17-21 jours de Singapore à Saïgon par la prochaine occasion	
	13. Japon, Formose, Corée via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle 15.50	13.45	14.30	21.50	20.30	Shimonoseki = 14 à 17 jours Tokio = 15 à 18 jours	
	AFRIQUE	14. Egypte	Juin 6, 20 = * Autres jours = **	*) via Genève 16.55) via Chiasso 19.30	18.30 17.30	16.— 18.—	17.30 20.20	16.30 21.50	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
		15. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rhodesia, Transvaal, Basoutoland, Bechouanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Juin 1 [*] , 2 ^{**} , 8 [*] , 9 ^{**} , 12, 13 ^{**} , 15 [*] , 16 ^{**} , 22 [*] , 23 ^{**} , 29 [*] , 30 ^{**} Juillet 6 [*]	via Bâle 15.50) » 20.30) ou Marseille 8.40) » 19.30) » 12.00	13.45 le lendem. 0.30 7.— 17.30 10.30	14.30 20.— 8.— 18.— 11.—	17.30 21.50 10.— 20.— 13.20	18.10 20.30 10.15 20.30 13.40	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 48 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 30 » à Pretoria 30 » à Lourenço-Marquès 4 jours
		16. Zanzibar, Afrique orient. brit.	Juin 2 [*] , 8 ^{**} , 9 [*] , 14 ^{**} , 15 [*] , 16 [*] , 22 [*] , 24 [*] , 26 ^{**} , 30 [*] Juillet 7 [*]	*) via Genève 20.30) via Genève 16.55	lend. 0.30 18.30	20.— 16.—	21.50 17.30	20.30 16.30	Zanzibar = 14 à 15 jours
AMÉRIQUE	17. Etats-Unis Amérique Nord ainsi que: Mexique, Amérique Centrale. Via New-York	Juin 1 [*] , 2 [*] , 3 [*] , 7 [*] , 8 [*] , 9 [*] , 14 [*] , 15 [*] , 16 [*] , 17 [*] , 21 [*] , 22 [*] , 24 [*] , 28 [*] , 29 [*] Juillet 1 [*] , 5 [*]	via Bâle *) 19.30) 12.00 via Gênes 20.30	17.30 10.30 le lendem. 0.30	18.00 11.— 20.—	20.20 13.20 21.50	21.50 13.40 20.30	New-York = 8 à 9 jours	
	18. Canada	Juin 3 [*] , 6 [*] , 7 [*] , 8 [*] , 8 ^{**} , 14 [*] , 17 [*] , 21 [*] , 22 [*] , 23 ^{**} , 24 [*] , 28 [*] Juillet 1 [*] , 5 [*]	*) via Bâle 15.50) » 19.30	13.45 17.30	14.30 18.—	17.30 20.20	18.10 21.50		
	19. Argentine, Bolivie, Brésil *) Paraguay, Uruguay) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Juin 2 ^{****} , 4 ^{****} , 6 ^{****} , 7, 8 ^{****} , 9 ^{****} , 11 ^{****} , 16 ^{****} , 17 ^{****} , 18 ^{****} , 19 ^{****} , 26 ^{****} , 27 ^{****} , 30 ^{****} Juillet 2 ^{****}	via Bâle (Chiasso) 12.00) » 15.50) » 20.30) via Chiasso 19.30) via Genève 16.55) via Chiasso 8.40	10.30 13.45 le lendem. 0.30 17.30 18.30 7.—	11.— 14.30 20.— 18.— 16.— 8.—	13.20 17.30 21.50 20.20 17.30 10.—	13.40 18.10 20.30 21.50 16.30 10.15	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Ayres à La Paz environ 3 jours de Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso environ 2 jours	
AUSTRALIE	20. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queensland, Tasmanie, Nouvelle Calédonie, Victoria	Juin 2, 9, 16, 25 [*] , 30. Juillet 7.	via Genève 20.30) via Chiasso 8.40	le lendem. 0.30 7.—	20.— 8.—	21.50 10.—	20.30 10.30	Fremantle = 22-26 jours Adelaïde = 24-28 » Melbourne = 25-29 » Sydney = 26-30 » Brisbane = 28-32 »	

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.

Il n'est accepté aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.

SOCIÉTÉ SUISSE DES SPIRAUX

Assemblée Générale

MARDI 7 JUIN 1938, à 15 heures à l'Hôtel de Paris
Chaux-de-Fonds

ORDRE DU JOUR: 1. Verbal. 2. Rapports du Conseil et des Contrôleurs. 3. Approbation des comptes. 4. Revision des statuts. 5. Nomination des contrôleurs. Le bilan, compte de profits et pertes, rapport des contrôleurs et projet de statuts sont déposés chez M. A. Bourquin-Jaccard, Temple Allemand 61, Chaux-de-Fonds. Conseil d'Administration.

Vente de gré à gré

L'Administration de la masse en faillite «**Fabrique de boîtes or, Envers S. A.**», au Locle, offre à vendre de gré à gré, l'entreprise dépendant de cette masse, soit immeubles, machines et outillages pour la fabrication de boîtes or et acier, notamment pour la fabrication de boîtes acier en exploitation.

La vente aura lieu en bloc ou par lots. Pour visiter et traiter s'adresser à l'office soussigné ou les offres seront reçues jusqu'au 4 juin 1938. Le Locle, le 24 mai 1938.

Office des Faillites:
Le Préposé, Tell-E. Pochon.

CALOTTES ET MOUVEMENTS

ancre, 15 rubis, 3³/₄ à 10¹/₂ lig., qualité garantie sont livrés avantageusement

BELLA, GENÈVE-CHÈNE-BOURG

Fabrique de pignons et pivotages

adjoindrait encore à sa fabrication celle des Pignons pour l'horlogerie, pendulettes, compteurs et appareils tous genres.

Livraisons rapides. Interchangeabilité garantie. Prix modérés.

Ecrire sous chiffre **G 10492 Gr** à **Publicitas Bienne.**

DR F. SCHEURER & CIE

OFFICE FIDUCIAIRE

Bienne Neuchâtel Neuchâtel

Comptabilités et prix de revient selon prescriptions officielles

Manufacture de bonne renommée

fabrique déjà le porte-échappement, ancre, entreprendrait commandes en

Porte-Echappements

de qualité courante ou soignée. Offres sous chiffre P 2050 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Bonne Fabrique d'horlogerie cherche Technicien diplômé

ayant l'habitude de diriger nombreux personnel et connaissant à fond la question des engrenages et du mécanisme. Offres avec copie de certificats et présentations sont à adresser sous chiffre L 10506 Gr à Publicitas Bienne.

Homme d'affaires expérimenté dans la branche, se proposant faire un voyage d'affaire de quelques mois en Amérique du Sud, cherche à entrer en relation avec fabricants d'horlogerie, disposés à participer à un effort commun par groupement, pour mettre à profit les marchés Sud-Américains. Indiquer adresse sous chiffre **Uc 21161 U** Publicitas Bienne.

LOTÉRIE SUISSE ROMANDE



NEUCHÂTEL, Terreaux, 9 — Tél. 52.800 — Ch. Post. IV 2002

Consultez les **nouveaux tarifs** à partir du 1^{er} mai 1938, pour vos

Colis postaux avec la Grande-Bretagne

(Irlande du Nord et l'Etat libre d'Irlande)

Demandez aux Postes suisses l'acheminement:

„via Bâle 17, A. C. A.“

Agence Continentale (Service le plus rapide).

Employé commercial supérieur

français — allemand — anglais

connaissances approfondies de l'horlogerie: fabrication, achat, expéditions, vente, clientèle, correspondance, voyages, désire changement de situation en Suisse ou à l'étranger.

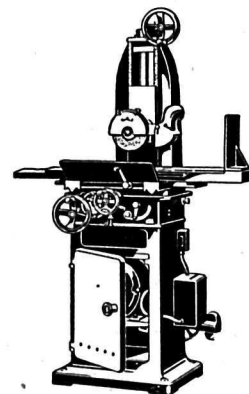
Offres sous chiffre **P 2467** à **Publicitas Bienne.**

Importante Manufacture demande offres en

Boîtes imperméables

grandeurs 10¹/₂, 8³/₄-12, 7³/₄-11 lignes, modèles éprouvés et de belle présentation.

Offres sous chiffre **P 2051 N** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**



Planeuses américaines neuves

Table: 460/165 mm commande par moteur

Standard-Machines S.A.

BIENNE

Rue Centrale 83 Tél. 26.17

Commerçant, ayant capitaux, domicilié à Java, désire **représentation générale** pour montres suisses bon marché et de valeur moyenne.

Offres sous chiffre **OF 8373 Z** à **Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zürcherhof.**

CARTONNAGES

courants



avec ou sans impression, sont

livrés avantageusement

Demandez devis sans engagement à

CAFAG
FABRIQUE DE CARTONNAGES S.A.

Fribourg

Ateliers annexés. Imprimerie, Lithographie, Goufrage. Nous livrons rapidement le carton-nage complet (avec étiquettes, textes).



Installation de Dépoussiérage pour Lapidaires, Tours à polir, etc.
avec ou sans filtrage de l'air
Récupération de poussières de métaux précieux, etc., pour horlogers, orfèvres.
VENTILATION S. A., Stäfa (Zurich)
Téléphone 930.136

Banque Fédérale s. a.
Capital et Réserves: Fr. 50.000.000.—
La Chaux-de-Fonds

Monnaies étrangères
Lettres touristiques
Chèques et lettres de crédit


Toutes opérations de banque

ASTIN WATCH S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS



SES DERNIÈRES
CRÉATIONS

ACIERS STYRIA S. A.
Ausstellungsstrasse 104. Tél. 71.325
ZURICH



ACIERS RAPIDES
BURINS

ACIER ARGENT
ACIERS DIAMANT

ACIERS SPÉCIAUX POUR L'HORLOGERIE
ACIERS POUR ETAMPES DE DÉCOUPAGE ET D'EMBOUTISSAGE

Grands stocks à Zurich

Schindler & Liechti

G. m. b. H.

Fabrication de Fraises

Spécialité: Fraises pour pignons et roues à profil constant et théoriquement juste.

Téléphone 37.57

BIENNE
Chemin du Coteau, 25



Maison fondée en 1910
Tél. 75.413

Pierres à chasser, diamètre précis
Pierres de balanciers bombées
Trous olivés

Qualité soignée au plus juste prix.

HENRI HAUSER S. A.
MACHINES DE PRÉCISION
BIENNE 4
RUE DE L'EAU 42 TÉLÉPHONE 49.22



Spécialité: BLOCS A COLONNES de haute précision
Prix avantageux Livraison rapide

Demandez que le Bloc Hauser!

Fournitures industrielles et d'horlogerie
SANDOZ Fils & Cie, S. A.
fondée en 1799
LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 104 - 106



DRAPS A POLIR
„SELVYT“

Toutes dimensions avec ou sans impression

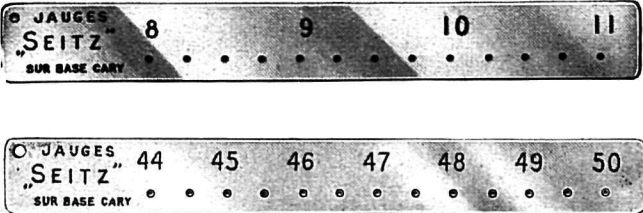
PIERRES FINES pour l'horlogerie et l'industrie
Theurillat & Co
Porrentruy
Tél. 38

Pierres à chasser, diamètre précis
Pierres à sertir
Pierres pour compteurs électriques
Pierres-boussoles
Pierres de balancier, bombées, trous olivés

Tous les genres en grenat, rubis, saphirs

GROSSE PRODUCTION
LIVRAISONS RAPIDES

PIERRE SEITZ
Fabriques modernes de Pierres d'horlogerie
LES BRENETS (Suisse)



Jauges à trous Seitz en rubis sur base Cary
par 1/4₁₀₀ mm de 6 à 32/100 de mm
par 1/2₁₀₀ mm de 32 à 62/100 de mm

Concessionnaires: Bergeon & Co, Le Locle



FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION
STRAUSAK & ARBER
Lohn - SOLEURE - Suisse

SPÉCIALITÉS:
MACHINES: à tailler, à rouler les pivots à affuter les fraises et les meules, à polir les bouts ronds, à polir les ailes de pignons, à river.

FABRIQUE NATIONALE DE SPIRAUX
S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS, RUE DE LA SERRE, 106

RESSORTS INDUSTRIELS
en tous genres et tous métaux
SPÉCIALITÉ „INOXYDABLE“